



LETTRE MENSUELLE

"Le Royaume des cieux est tout près de vous" Guérissez les malades, rendez la vie aux morts, guérissez les lépreux, chassez les esprits mauvais. Vous avez reçu gratuitement, donnez donc gratuitement"

BUREAU CENTRAL DE LA FPMA

FEVRIER 2021

N° 013

ELEMENTS DE REPONSE AUX PROBLEMES DOCTRINAUX - SYNODE FPMA 2020

L'expérience FPMA dure maintenant depuis plus de 60 ans.

Depuis, trois événements majeurs sont intervenus dans la vie de la FPMA.

D'une part, les contrecoups des problèmes de l'unité des Eglises protestantes malgaches.

D'autre part, l'entrée de la FPMA au sein de la Fédération Luthérienne Mondiale (Lutheran World Federation) et de l'Alliance Réformée Mondiale et

Enfin et surtout le changement du paysage religieux et de la culture religieuse au XXIème siècle. Tout ceci nous appelle à tenir compte et à gérer deux conséquences

majeures de ces changements.

Premièrement l'implantation des églises FJKM et FLM en France a mis fin au monopole de la FPMA sur le monde protestant malgache en France. Ceci rend plus ou moins difficile l'objectif fixé par nos aînés, faire de la FPMA les prémices de l'Eglise Protestante Malagasy Unie.

Ensuite le changement du paysage religieux met la FPMA en face d'un problème plus grand encore. En effet l'hégémonie des mouvements ou néo-mouvements évangéliques et charismatiques rendent nos Églises vulnérables et précaires devant leurs offensives et leurs dérives fondamentalistes.

Ainsi ces offensives des néo-mouvements religieux "accentue dangereusement le fonctionnement de la sphère religieuse sur le mode du marché. Aussi beaucoup de nos églises locales sont déstabilisées et perturbées par leur offre de "rebaptisassions," de "parler en langues" de louanges à outrance ou "de leur festival de miracle" etc.

Beaucoup de nos églises locales ont perdu de vue l'objectif fixé par nos aînés fondateurs de la FPMA et cherchent seulement à survivre devant la force de ces changements et transformations.

SUITE PAGE 2

QUELQUES REFLEXIONS SUR LE BAPTEME DES ENFANTS ET LE REBAPTEME

La décision du Synode de 2020 que nous pouvons lire dans cette "Lettre mensuelle" a suscité beaucoup de questions parmi les membres de la FPMA, jeunes et moins jeunes.

Aussi, nous tenons à préciser que la résolution que la FPMA a adoptée lors de notre dernier Synode et les quelques réflexions que nous allons avancer dans cette lettre ne sont pas faites pour juger ou condamner l'expérience des autres, mais plutôt, pour qu'au sein de la FPMA, ceux qui sont appelés à œuvrer ensemble puissent parler



le même langage et aller dans la même direction.

Ainsi, à partir des remarques et des

réflexions qui nous sont parvenues nous allons essayer d'expliquer clairement notre position

Nous n'obligeons personne à les accepter mais demandons à celles qui veulent collaborer au sein de la FPMA de comprendre et de respecter notre position.

A partir des différentes remarques nous avons discerné plusieurs aspects sur la question du baptême. Nous n'avons pas assez ni de temps ni de place pour aborder tous ces aspects.

SUITE PAGE 4

ELEMENTS DE REPONSE AUX PROBLEMES DOCTRINAUX SYNODE FPMA 2020 (Suite)

Après 60 années d'existence la FPMA ne peut pas et ne doit pas tourner les dos à ces objectifs qui restent noble. Tout ceci nous interpelle et nous place devant de nouvelles responsabilités.

Il est temps que la FPMA refixe et redéfinisse son identité et ses objectifs. Il est également temps qu'elle révise et adapte ses objectifs par rapport au contexte actuel.

Ces objectifs ne sont pas tous nouveaux. Mais le fait de les inscrire dans un fondement théologique nouveau leur apportera une plus grande dimension encore.

Compte tenu de ses racines historiques et de sa dimension internationale, **la FPMA aura à statuer sur plusieurs points : sa théologie, sa vocation, ses pratiques, ses ministres, ses forces vives, ses membres, etc.**

Aussi dans le cadre de notre projet d'Eglise et dans le but de mettre fin aux problèmes que certaines de nos églises subissent en ce moment, nous proposons trois axes de travail:

-Redéfinir le projet de la FPMA

-Souligner les points doctrinaux que nous ne devons et nous ne pouvons en aucun cas négocier.

-Déduire les règles qui aideront à protéger notre identité

PROFILS DE LA FPMA

PROFIL:

La FPMA, c'est tout d'abord ENTRE 7000 et 8000 paroissiens répartis sur le territoire français. Elle rassemble des chrétiens de tradition et d'origine diverses dans 39 paroisses. Elle est implantée dans toutes les grandes villes de France métropolitaine mais aussi à l'Île de la Réunion. Une certaine disparité apparaît néanmoins dans la taille des paroisses. Les plus grandes peuvent rassembler hebdomadairement jusqu'à 600 paroissiens alors que certaines églises locales n'ont que 50 membres.

En raison de nos racines historiques décrites dans notre projet d'Eglise adopté par le Synode de 2003, la FPMA rassemble en son sein des chrétiens de tradition piétiste, des puritains et des tenants de la plus pure orthodoxie. Chaque paroissien vit sa foi en tenant compte de son héritage, luthérien et réformé, mais surtout dans la recherche d'une unité plus forte encore.

La FPMA a adopté un fonctionnement prebytérosynodal. Chaque communauté locale élit un Conseil Presbytéral composé de diacres et président de section. Elle tient un Synode National tous les deux ans qui élit un bureau synodal dirigé par un Président.

A tous les échelons (paroisses, région, synodes et bureau synodal), la volonté d'avancer vers

une plus grande communion est perceptible.

LES CULTES DOMINICAUX

Les cultes dominicaux et les visites, les relations d'aide et le catéchisme, et étude biblique sont au cœur de notre vie communautaire.

Malheureusement, parmi les trente neuf paroisses qui composent la FPMA, toutes ne peuvent pas se réunir chaque dimanche. Pour certaines, le culte est mensuel et pour certaines, bimensuel. Les raisons sont multiples : absence de locaux, manque de pasteurs, problème de financement des déplacements des pasteurs. Etc.

Ce problème des cultes dominicaux est un problème vital pour la FPMA. Dans la mesure où une communauté locale ne peut se réunir qu'une ou deux fois par mois, elle ne sera jamais stable ni dans la communion entre ses membres, ni dans sa vie spirituelle et financière.

C'est pourquoi, veiller à une célébration du culte tous les dimanches, dans chaque paroisse, est un objectif de base pour toute la FPMA.

LES LITURGIES

La liturgie désigne, dans un sens général, le culte chrétien dans son ensemble, avec ses différents éléments et son déroulement. Le mot est aussi en usage pour nommer le recueil des textes utilisés par telle ou telle Église pour la célébration de son culte".

Dans les deux sens du terme, pendant plusieurs années, la FPMA n'avait comme liturgie que la liturgie FJKM pour ses cultes dominicaux.

SUITE PAGE 3



Téléchargez l'Appli
FPMA FRANCE



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

ELEMENTS DE REPONSE AUX PROBLEMES DOCTRINAUX SYNODE FPMA 2020 (Suite)

Depuis cinq ou six ans, nous avons adopté la liturgie FFPM, baptisée liturgie A. Et nous avons également deux autres liturgies appelées B et D.

Nous tenons à ce que toutes les autres liturgies (mariage, baptême...) soient de plus en plus propres à la FPMA, dans la mesure où la liturgie détient une position clé pour la communion de l'Église, particulièrement dans sa tension entre les dimensions locale et universelle, entre diversité et unité.

Ainsi, selon Gordon W. LATHROP "L'expérience réelle de l'unité – ou de la désunion en recherche d'unité – a été massivement vécue en liturgie. Les actes symboliques communs – ou le refus de symboles communs – ont été un moyen de privilégier, de goûter et de témoigner de notre unité comme de notre désunion". "Pour les chrétiens, la koinonia dans et entre les Eglises est un phénomène essentiellement liturgique car ce que nous désignons par Eglise est, avant tout, une assemblée liturgique".

C'est pourquoi lors de notre dernier synode 2020, la FPMA présentait pour la première fois un recueil de toutes ses liturgies.

DOCTRINE

Dans sa confession de foi la FPMA accepte et vit les confessions d'Augsbourg et de la Rochelle.

Ainsi selon la théologie de l'alliance de grâce, la FPMA enseigne et pratique le "pédobaptême" (le baptême des enfants) comme ces deux confessions citées plus haut le préconisent:

Article IX.15 de la confession Confession d'Augsbourg:

"Au sujet du baptême, on enseigne qu'il est nécessaire,

et que par lui la grâce (nous) est offerte. On enseigne aussi qu'on doit baptiser les enfants, qui, par le baptême, sont remis à Dieu et lui deviennent agréables.

C'est pourquoi on rejette les anabaptistes qui enseignent que le baptême des enfants n'est pas justifié."

Article 35 de la Confession de la Rochelle:

"Nous tenons aussi, combien que nous ne soyons baptisés qu'une fois, que le profit qui nous est là signifié s'étant à la vie et à la mort, afin que nous ayons une signature permanente, que Jésus Christ nous sera toujours justice et sanctifications...."

LE BAPTÊME ET LA PLÉNITUDE DU SAINT-ESPRIT

En lien avec le baptême, une question qui n'a pas été d'actualité jusqu'à la fin du siècle dernier est en vogue depuis quelques années. C'est ce que les néo-charismatiques appellent "le baptême de l'Esprit" et "la plénitude de l'Esprit".

Le phénomène est devenu mondial et transversal à toutes les Églises chrétiennes y compris la FPMA.

Il n'y a pas assez de place pour traiter toutes les questions relatives à la doctrine de la troisième personne de la Trinité, le Saint Esprit.

Pour un premier élément de réponse à ces questions nous limiterons nos propos aux deux premiers des trois principes proposés par John Stott.

1. Le premier principe est celui de l'objectivité de la vérité.

Aujourd'hui l'émotionnelle et le sensationnelle envahissent ces nouveaux mouvements religieux.

Aussi on confond souvent l'ambiance et la spiritualité, l'affinité et l'amour ou encore l'œuvre du Saint Esprit de sa propre émotion etc.

C'est pourquoi la FPMA, reste attachée à la liturgie structurée où le culte est une "célébration du salut".

2. Le deuxième principe est celui de la primauté de Jésus-Christ.

C'est là à nos yeux la différence fondamentale entre les églises protestantes historiques et ces mouvements néo-charismatiques. Dans Col 2.8-10, Paul dit: "Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les rudiments du monde, et non sur Christ. 9 Car en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité. 10 Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité".

Ces versets nous affirment qu'en Jésus habite corporellement toute la plénitude de la divinité et que ceux qui ont trouvé Jésus ont tout pleinement en lui. Alors que les néo-charismatiques avec leur doctrine du "baptême et de la plénitude de l'Esprit disent le contraire" car ils affirment qu'il faut encore le "parler en langue".

Ainsi au lieu de mettre le Saint-Esprit au centre du culte comme beaucoup de ces mouvements, nous préférons nous en tenir au fait que le Saint-Esprit est surtout l'avocat de Jésus dans notre cœur.

C'est ce que dit Eph. 3. 14 - 17: "A cause de cela, je fléchis les genoux devant le Père, duquel tire son nom toute famille dans les cieux et sur la terre, afin qu'il vous donne, selon la richesse de

ELEMENTS DE REPONSE (SUITE ET FIN)

sa gloire, d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur, en sorte que Christ habite dans vos cœurs par la foi; afin qu'étant enracinés et fondés dans l'amour".

COROLLAIRE ET RÉSOLUTION:

■ La FPMA préconise le baptême des enfants de parents chrétiens fidèles à l'alliance de grâce et aux confessions de foi d'Augsbourg et de la Rochelle.

■ Elle enseigne la primauté de Jésus-Christ et la plénitude de ses œuvres de rédemption.

■ Par conséquent, elle refuse et déconseille le rebaptême de ses membres ainsi que l'exigence de parler en langues.

Il se peut qu'un membre de la FPMA soit influencé par ces doctrines de rebaptême ou du "baptême et de la plénitude du Saint Esprit".

→ Comme cela se pratique dans toutes les dénominations chrétiennes, ce membre ne peut pas exercer un mandat électif ou tout autre responsabilité avant d'avoir suivi des enseignements et un accompagnement pastoral et être au clair sur ces points de la doctrine.

La personne peut rester membre communiant si elle le souhaite mais s'engage à ne pas faire du prosélytisme.



QUELQUES REFLEXIONS SUR LE BAPTEME DES ENFANTS ET LE REBAPTEME (Suite)

Depuis la Réforme du XVI^{ème} siècle

Au XVI^{ème} siècle, la question qui a divisé les églises chrétiennes issues de la Réforme de Luther et de Calvin est la suivante:

"Le baptême des enfants est-il conforme à la doctrine biblique du baptême?"

Les plus fervents contradicteurs du baptême des enfants étaient ce qu'on a appelé jadis les anabaptistes. Ils estiment que Luther et Calvin ne sont pas allés assez loin dans leur réforme. Ils auraient dû également refuser le baptême des enfants.

Cette question a toujours été débattue dans le monde du protestantisme jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Surtout dans le monde protestant anglo-saxon, le débat était clos dans la mesure où chaque camp ou chaque dénomination a assez d'arguments bibliques, théologiques et historiques pour défendre la conformité à la Parole de Dieu de chacune de leur position. Plutôt que de s'engager dans un dialogue de sourd, il valait mieux vivre dans le respect mutuel et suivre le chemin que le Seigneur a tracé pour chacun.

SITUATION ACTUELLE

Le protestantisme était jusqu'à la fin des années 80 à 90 dans cet état d'esprit de respect mutuel. Des collaborations entre les dénominations ont même beaucoup progressé. Avec les autres communautés membres de la Fédération Protestante de France, la FPMA essaie de collaborer en ayant toujours en esprit les différents articles de la Charte, en particulier l'article 1 et 1.2:

1. Avec la diversité de nos histoires, de nos traditions respectives et de nos sensibilités théologiques, nous, membres de la Fédération, déclarons nôtres les convictions suivantes:

1.1. Nous nous savons appelés et liés par l'Évangile tel qu'en témoignent les Écritures. Nous reconnaissons comme centrale l'annonce du salut par grâce, reçu par la foi seule.....

En ce qui concerne le baptême, parmi les églises issues de la Réforme, il y a les deux traditions: **pédo-baptême** et **baptême d'adulte** ou **baptême de confessant**.

La FPMA comme la FLM et la FJKM sont pédo-baptistes selon les confessions d'Augsbourg et de la Rochelle *. Ces deux traditions collaborent pacifiquement au sein de la Fédération Protestante de France.

Malheureusement, cette atmosphère de paix entre les dénominations a disparu depuis l'émergence de certains mouvements qu'on appelle néo-charismatiques et néo-pentecôtistes et leurs méthodes agressives.

La FPMA n'est pas la seule église préoccupée par cette situation.

Des études, des thèses, des colloques ont été organisés dans le monde du protestantisme de même tradition que la FPMA pour trouver une réponse appropriée à ces problèmes.

En effet, la mise en cause des Églises historiques par leur conception du baptême n'est que la partie visible de l'iceberg. L'enjeu est beaucoup plus grand, c'est pourquoi nous avons pris cette résolution lors de notre dernier Synode. Elle servira de base et de cadre pour notre programme d'éducation, d'édification et d'évangélisation.

Venons-en maintenant à la réponse aux questions qui se posent ici et là dans nos communautés FPMA. Nous tenons à préciser que dans sa pratique, la FPMA baptise

QUELQUES REFLEXIONS SUR LE BAPTEME

DES ENFANTS ET LE REBAPTEME (Suite et fin)

deux catégories de personne : des enfants et des adultes. Bien que la FPMA préconise le baptême des enfants, elle n'empêche pas les parents de faire un autre choix pour leurs enfants. Mais quoiqu'il en soit le baptême doit être administré une seule fois.

Ainsi trois points nous semblent très importants à souligner : le "rebaptême", la foi et la conversion.

LE REBAPTÊME

Beaucoup semble affirmer que le seul et vrai baptême c'est le baptême par immersion. Nous affirmons franchement que ce n'est pas vrai et ce n'est pas du tout biblique.

Ce qui fait que le baptême soit un vrai baptême c'est la formule "Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit".

Si quelqu'un a déjà été baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, on ne peut pas et on ne doit pas sous-estimer et dire que ce n'était pas un baptême alors que Dieu lui-même l'a pris au sérieux. **Ce n'est pas la quantité d'eau qui est importante** parce qu'elle ne joue qu'un rôle symbolique dans le baptême. Comme nous le savons tous, le verbe "baptiser" veut dire plonger. **Celui qui est baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit est plongé dans la Sainte Trinité.** C'est une grâce.

LA FOI

Le principe théologique du protestantisme traditionnel est le suivant: "La grâce précède la foi". Presque chaque page de la Bible annonce ce principe. L'apôtre Jean dit dans 1Jn 4.19: "Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier". Jésus n'a pas attendu notre foi en Lui pour mourir pour nous sur la croix. Ce principe de la "grâce précède la foi" régit la Parole de Dieu de la Genèse

à l'Apocalypse. Dans Heb 11.29 il est écrit: "C'est par la foi qu'ils traversèrent la mer Rouge comme une terre sèche, tandis que les Egyptiens qui tentèrent d'en faire autant furent engloutis".

Tout Israël traversa la mer rouge parce que Dieu les attendait de l'autre côté. Même les petits enfants qui n'ont rien compris ont bénéficié de la liberté et ont été éduqués comme des hommes libres. Leur foi viendra toute seule quand ils auront compris combien Dieu les a aimés. C'est cela la "grâce qui précède la foi".

Voilà pourquoi les protestants luthériens et calvinistes baptisent leurs enfants, parce qu'ils ont part à la grâce de Dieu selon Act 2.39: "Car la promesse est pour vous, pour vos enfants et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur, notre Dieu, les appellera".

LA CONVERSION

Dans cette perspective de "la grâce précède la foi", la conversion n'est ni stationnaire ni ponctuelle mais c'est un processus.

Dans Col 3.9-10 il est écrit : "Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, 10 et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé".

Ce processus de renouvellement ne s'arrêtera qu'à notre mort.

Ainsi, dans les épîtres du Nouveau Testament, quand les apôtres interpellent les chrétiens, ils rappellent leur baptême.

Rom 6.3-4: "Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? 4 Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de

même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie".

L'apôtre s'adresse ici à des personnes qui ont déjà été baptisées au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Cependant, elles n'ont apparemment rien compris à leur baptême. Paul leur explique donc la signification de leur baptême et leur demande de vivre en conséquence.

Paul ne leur a pas dit : « nous allons refaire votre baptême parce que vous n'avez pas compris » ou « vous n'aviez pas la foi la première fois ». Il leur demande de vivre leur baptême par la repentance.

Ainsi, frère et sœur en Christ, pour ces motifs, "la grâce précède la foi", "la conversion est un processus", et quel que soit notre cas, baptême d'adulte ou baptême d'enfant "nous sommes tous appelés à vivre notre baptême" et à nous conduire comme quelqu'un qui est revêtu du Christ selon Gal 3.27: "Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. 28 Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ".

Aussi à tous ceux qui se posent des questions sur cette décision du Synode nous vous adressons le message suivant :

Il s'agit d'une simple honnêteté intellectuelle, car si vous comprenez et acceptez de vivre votre foi dans cette perspective de la FPMA, votre collaboration est toujours possible et bienvenue.

En revanche, si vous pensez que vous ne pourrez pas vous empêcher de prêcher le rebaptême, ceci est contraire à la résolution du synode et à notre confession de foi et n'a pas lieu d'être dans notre communauté.

Dr Seth RASOLONDRAIBE